

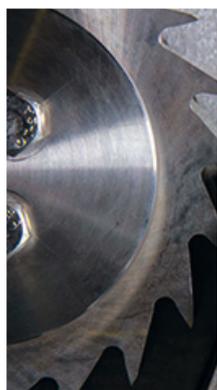


Sous-traitance

marchés, besoins & perspectives

Étude partenariale sur la sous-traitance industrielle en Centre-Val de Loire

Septembre 2016



Contexte de l'étude

- À l'origine: l'intérêt partagé par le Conseil régional Centre-Val de Loire et CCI Centre-Val de Loire sur la sous-traitance industrielle pour mieux connaître le positionnement et les besoins (notamment en recrutement) des entreprises du secteur.
- Un partenariat innovant : pour aborder toutes les dimensions de la sous-traitance, la Région et la CCI ont constitué un groupe de travail rassemblant les acteurs du développement économique régional intéressés par la problématique : UIMM Centre-Val de Loire, Centréco, DIRECCTE Centre-Val de Loire, CRMA Centre-Val de Loire, GIP Alfa Centre-Val de Loire et Pôle Emploi.
- Une double ambition : avoir une vision précise de ce secteur très présent en région, en vue de la prise en compte de ses problématiques dans le Schéma Régional de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII), et vérifier si les besoins en recrutement exprimés par les sous-traitants de l'aéronautique à l'horizon 2025 s'appliquent à l'ensemble de la sous-traitance industrielle.

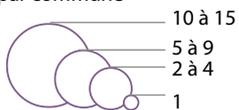
Sommaire

- Activités & marchés 3
- Perspectives 7
- Méthodologie 11
- À retenir 12

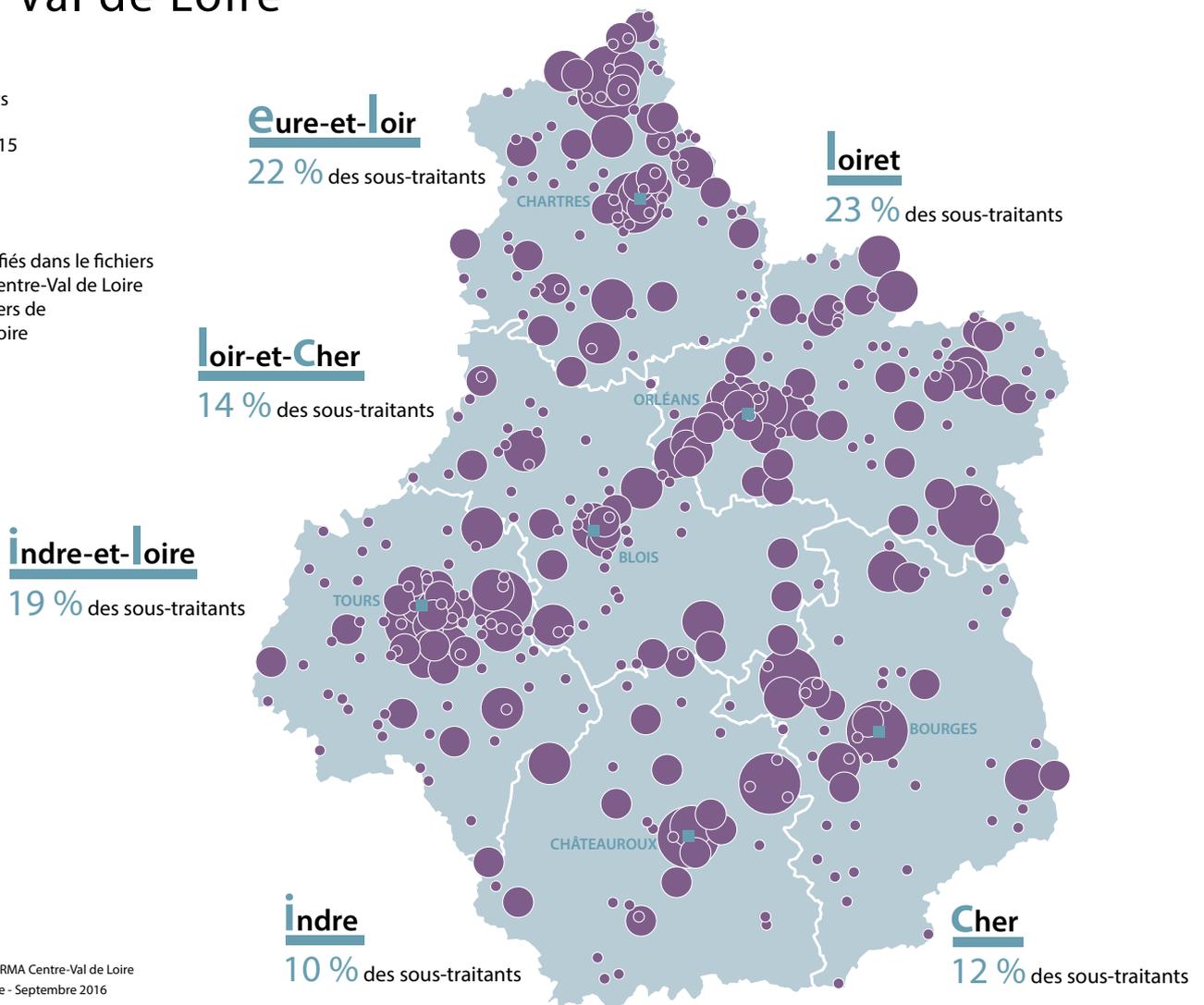
les Sous-traitants en Centre-Val de Loire

légende

Nombre de sous-traitants par commune



867 sous-traitants identifiés dans le fichiers des entreprises de CCI Centre-Val de Loire et le répertoire des métiers de la CRMA Centre-Val de Loire

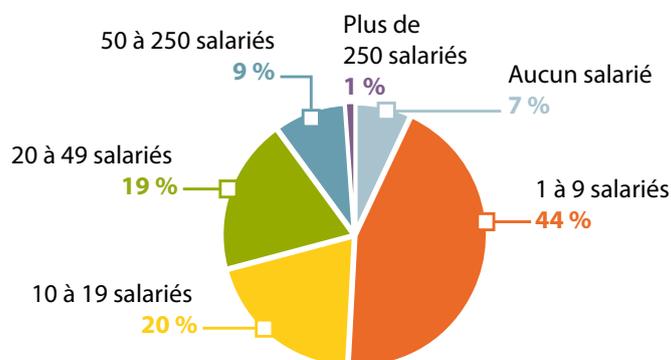


Sources : CCI Centre-Val de Loire et CRMA Centre-Val de Loire
Cartographie : CCI Centre-Val de Loire - Septembre 2016

Des TPE-PME françaises, employant près de 23 000 salariés

- Près des 3/4 des sous-traitants ont pour spécialité le travail des métaux (mécanique industrielle, découpage, décolletage, etc.).
- Près de 23 000 salariés dans ces entreprises.
 - 83 % des sous-traitants emploient entre 1 et 49 salariés.
 - Les artisans sans salariés et les grandes entreprises font figure d'exceptions.
 - 1/4 des sous-traitants employeurs ont recours à au moins un apprenti (ce qui représente environ 300 apprentis présents au sein de ces entreprises).
- 22 % font partie d'un groupe.
 - Français pour 82 % d'entre eux.
 - Majoritairement européen pour les autres.
- Chiffres d'affaires moyens :
 - 530 000 € pour les TPE.
 - 5 500 000 € pour les PME.

Entreprises sous-traitantes par tranches d'effectif



& dans l'artisanat...

- Près d'1 entreprise sur 2 est artisanale (majoritairement des entreprises exerçant dans le travail des métaux).
- 87 % des sous-traitants sont employeurs et comptent généralement moins de 10 salariés au sein de leurs effectifs.
- 1 artisan employeur sur 5 forme des apprentis au sein de son entreprise.

Entreprises sous-traitantes par activités*

Activités	Sous-traitants	%
Travail des métaux	409	73 %
Caoutchouc-Plastique	70	13 %
Assemblage de cartes électroniques	23	4 %
Boulonnerie, visserie, ressort	20	4 %
Fonderie	17	3 %
Moules et modèles	12	2 %
Chaudronnerie	6	1 %

* Voir liste des codes APE en p11

Pour vous accompagner

- Avec ses dispositifs d'aides Contrat Appui au Projet, la Région Centre-Val de Loire vous accompagne dans vos démarches d'innovation, d'export, de développement, de modernisation (industrie du futur) ou de création ou transmission d'entreprises.

Le soutien de la Région à votre projet se fait soit sous forme de subvention soit en avance remboursable (à taux zéro) à hauteur d'un plafond pouvant atteindre 400 000 euros. Ces aides pourront être complétées par des prêts contractés auprès de nos partenaires comme BPIFrance ou d'autres établissements bancaires.

Vous souhaitez développer, donner un nouvel élan à votre entreprise et bénéficier de l'appui de la Région :

- Consultez entreprise.regioncentre-valdeloire.fr pour y retrouver toutes les aides en ligne.
- Contactez un chargé de mission économie à la Région Centre-Val de Loire.

Une clientèle nationale et diversifiée, autour de 3 marchés majeurs

- Automobile, aéronautique et agro-alimentaire sont les 3 principaux marchés sur lesquels interviennent les sous-traitants du Centre-Val de Loire.
- Un sous-traitant travaille en moyenne sur 2,4 marchés différents. Ceux qui ont pour marché principal l'agro-alimentaire ou l'aéronautique affichent une diversification importante (plus de 4 marchés en moyenne).
- 40 % des sous-traitants se définissent principalement par rapport à leur cœur de métier (métallurgie, électronique...) plutôt que par rapport à un marché cible (automobile, aéronautique...).
- 1/3 du CA est généré par le client principal.
- 2/3 des sous-traitants ont une clientèle de dimension nationale.
 - Les sous-traitants positionnés sur les marchés de l'aéronautique, de la santé ou du ferroviaire ont quasiment tous une clientèle d'envergure nationale voire internationale.
 - À contrario, les sous-traitants travaillant pour l'agro-alimentaire ou le BTP définissent leur clientèle comme régionale, voire départementale.

- 30 % des sous-traitants exportent (principalement des sous-ensembles mécaniques, des pièces spéciales en métal ou plastiques, des cartes électroniques, etc.).
 - Cette proportion s'élève à 50 % pour les sous-traitants positionnés sur les marchés aéronautique, automobile et agro-alimentaire.
 - L'Union européenne est la principale zone d'export (comme pour l'ensemble des exportateurs régionaux).

Entreprises sous-traitantes par marché principal

Marchés	Sous-traitants	%
Automobile	93	17 %
Aéronautique	91	16 %
Agro-alimentaire	60	11 %
Pharmacie, cosmétique	26	5 %
Ferroviaire	25	4 %
BTP	23	4 %
Défense-armement	9	2 %
Nucléaire	6	1 %
Divers industries	224	40 %

Pour vous accompagner

- Interlocuteur de proximité des entreprises, CCI International Centre-Val de Loire vous accompagne à chaque étape de votre développement à l'international et travaille en partenariat actif avec les acteurs de l'export en région et à l'international.

CCI International Centre-Val de Loire :

- vous informe sur les marchés étrangers et les techniques du commerce international,
- vous accompagne dans votre réflexion stratégique et votre démarche export,
- vous aide à organiser vos ressources humaines,
- vous accompagne dans la conquête de nouveaux marchés,
- vous oriente vers les partenaires compétents en fonction de votre problématique et de vos besoins,
- mobilise le savoir-faire et l'expertise d'entreprises pour favoriser la coopération et les échanges.

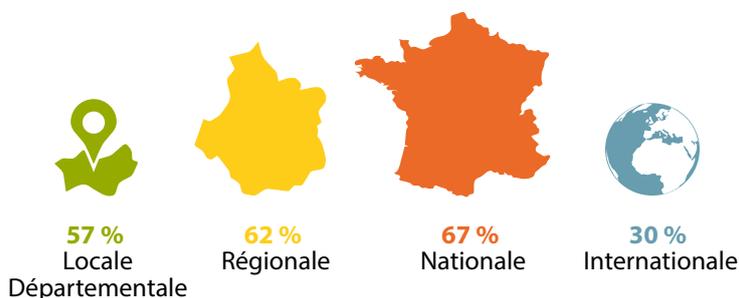
– Pour en savoir plus : international.proforum.fr

- Informer, promouvoir, accompagner les entreprises régionales dans leur développement à l'export, coordonner des projets d'implantation d'entreprises sur le territoire régional ou bien encore valoriser des savoir-faire et des produits régionaux sont autant de missions qui animent au quotidien l'activité de Centréco, l'agence de développement et de promotion économique de la région Centre-Val de Loire.

Tout au long de l'année, Centrexport, le service dédié aux activités export de Centréco, propose de nombreux événements collectifs internationaux (salons, mini-expositions, missions sectorielles, rendez-vous d'acheteurs...) aux entreprises régionales qui bénéficient d'une aide financière allouée par la Région, de prestations clés en mains (assistance technique, logistique...) et de nombreux avantages : une économie d'échelle, une bonne implantation et une visibilité améliorée sur le salon.

– Pour en savoir plus : www.centreco.regioncentre.fr

Clients des sous-traitants par zone géographique



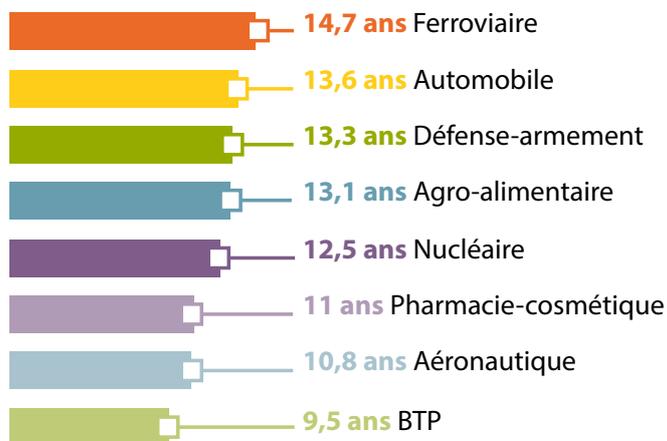
& dans l'artisanat...

- Les entreprises artisanales ont principalement une clientèle de proximité. 2/3 estiment qu'elle est soit locale, soit départementale ou régionale.
- 52 % des entreprises artisanales ont une clientèle nationale et 14 % une clientèle internationale (16 points de moins que pour l'ensemble des entreprises interrogées).

Un chiffre d'affaires en croissance ou stable, en dépit d'un outil de production vieillissant

- 34,5 % des sous-traitants ont vu leur chiffre d'affaires progresser en 2015. Pour la même proportion d'entreprise, il est considéré comme stable. Enfin, 31 % enregistrent une baisse.
 - 50 % des sous-traitants de l'automobile et de l'agro-alimentaire ont un CA en hausse.
 - 50 % des sous-traitants travaillant pour le BTP ont vu leur CA diminuer en 2015.
- L'âge-moyen du parc-machines est de 12,5 ans, ce qui est plus vieux que celui constaté pour l'ensemble de l'industrie en Allemagne (9 ans) ou en Italie (10,5)... mais plus jeune que celui de l'ensemble de l'industrie française (19 ans !).
 - Le parc-machines des sous-traitants œuvrant pour l'aéronautique est globalement plus récent.
 - Les outils numériques ont été intégrés par 60 % des sous-traitants.
 - Les nouvelles technologies comme la cobotique ou la fabrication additive restent encore peu intégrées, en dehors de quelques pionniers (exemples d'une entreprise de chaudronnerie travaillant pour l'aéronautique qui a opté pour la cobotique, ou d'une entreprise réalisant des moules et modèles, également pour l'industrie aéronautique, qui a intégré la fabrication additive dans son process).

Âge moyen du parc machine par marché principal



pour vous accompagner

- Jusqu'en décembre 2017, une entreprise acquérant un nouvel équipement industriel peut bénéficier d'un avantage fiscal exceptionnel qui permet de déduire de son résultat imposable 40 % du prix de revient de ce bien.

Le volet Croissance et Développement du dispositif d'aide à la réindustrialisation est destiné aux projets des TPE et PME (seuils d'éligibilité : 2 M€ d'investissements et 10 créations d'emploi).

- Pour en savoir plus : contactez la DIRECCTE Centre-Val de Loire au 02 38 77 69 55.

& dans l'artisanat...

- L'âge moyen du parc machine est de 13 ans.
- Près des 2/3 des répondants ont des outils de production dont l'âge moyen dépasse 10 ans.

Près de 3 entreprises sur dix rencontrent des problèmes de délais de paiement

- 27 % des sous-traitants interrogés déclarent rencontrer des problèmes de délais de paiement.
- 38 % des sous-traitants pour l'automobile rencontrent des difficultés de paiement. Ils sont suivis par le ferroviaire et l'agro-alimentaire (respectivement 19 et 18 %) et les entreprises sous-traitantes pour l'aéronautique (14 %).

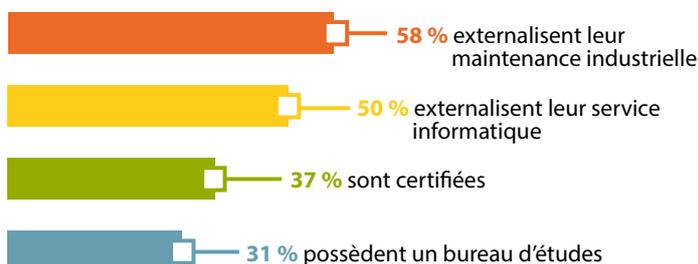
& dans l'artisanat...

- 39 % des chefs d'entreprises signalent avoir rencontré des problèmes de délais de paiement avec leurs donneurs d'ordres.

37 % de sous-traitants certifiés

- Plus d'1/3 des sous-traitants sont certifiés (ISO 9001 pour la plupart).
 - La certification est quasi-généralisée pour les sous-traitants travaillant pour l'aéronautique.
 - Un effet taille est également constaté, les PME et les grandes entreprises étant certifiées dans des proportions plus larges que les TPE (cet effet joue également pour la proportion de sous-traitants disposant d'un bureau d'études).
- L'externalisation est pratiquée par près de 60 % des sous-traitants en matière de maintenance industrielle et par la moitié des entreprises pour les services informatiques.
- 1/4 des sous-traitants ont déjà proposé des offres ensemble (groupements momentanés d'entreprises) en vue de répondre aux opportunités économiques qui se présentent (appels à projets, salons, etc.).

Pratiques des entreprises sous-traitantes...



Pour vous accompagner

- Le respect des délais de paiement est un axe prioritaire de l'action de l'État. Le pôle C de la DIRECCTE Centre-Val de Loire a pour mission de contrôler le respect des délais de paiement interprofessionnels sur la base du Code de Commerce (articles L.441-6 et L.443-1) et tout manquement à ces obligations est passible d'une amende administrative. La DIRECCTE a donc vocation à recevoir tout signalement de difficultés rencontrées en matière de délais de paiement y compris avec des donneurs d'ordre public.
- Vous rencontrez des difficultés contractuelles, relationnelles ou de délais de paiement : le Médiateur des entreprises aide à résoudre vos différends.
 - Saisine de votre dossier sur www.mieist.bercy.gouv.fr et renseignements auprès du médiateur régional au 02 38 77 69 55.

& dans l'artisanat...

- La co-traitance est une réalité pour 24 % des entreprises interrogées. Néanmoins, c'est une pratique qui reste plutôt ponctuelle afin de répondre aux opportunités économiques qui se présentent (groupement momentané d'entreprises).
- L'externalisation des services de l'entreprise est moins marquée que pour les autres entreprises, tout particulièrement sur l'informatique (43 % soit 7 points de moins).
- La taille plus réduite des entreprises artisanales explique la part plus faible des artisans disposant d'une certification (21 %) ou d'un bureau d'études en interne (22 %).

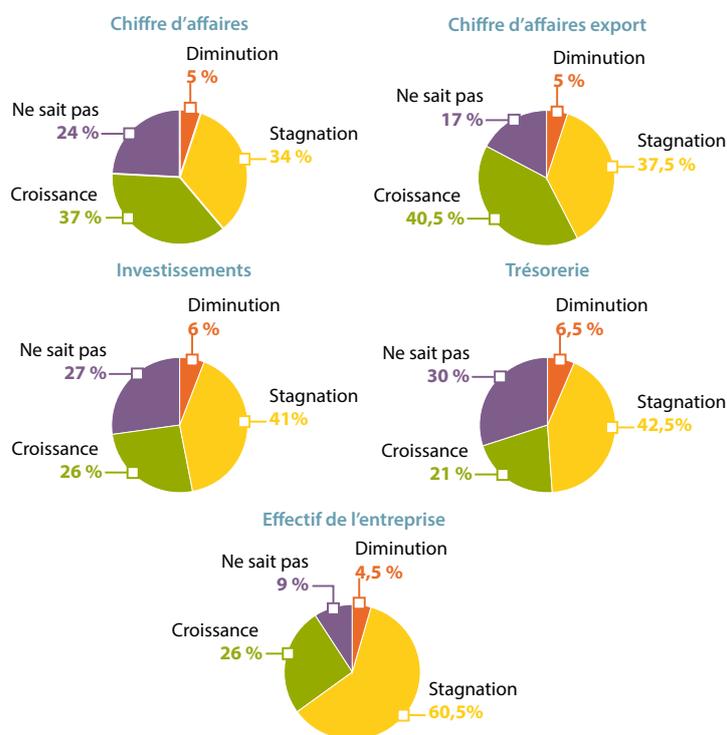
Pour vous accompagner

- Cotraitel, le répertoire de la sous-traitance industrielle. Répertoire de près de 3 000 entreprises de sous-traitance, Cotraitel est un outil de mise en relation entre donneurs d'ordres et sous-traitants conçu et financé par le réseau des CCI afin de promouvoir les entreprises de sous-traitance industrielle et de favoriser les mises en relation entre entreprises.
 - Pour en savoir plus : www.cotraitel.com

Des entreprises relativement confiantes pour les 5 ans à venir

- 37 % des sous-traitants prévoient une hausse de leur CA au cours des 5 prochaines années.
 - Les sous-traitants positionnés principalement sur les marchés de l'automobile, de l'agro-alimentaire, de la santé et de l'aéronautique sont les plus optimistes.
 - A l'opposé on retrouve ceux travaillant pour le BTP parmi les plus pessimistes.
- Parmi ceux qui exportent, la confiance est également au rendez-vous avec une croissance du CA Export envisagée par 41 % d'entre eux (encore plus prononcée pour les secteurs de l'automobile et de l'agro-alimentaire).
- Les prévisions sont plus mesurées en matière d'investissements où 41 % des sous-traitants misent sur une stagnation.
 - Ceux qui travaillent principalement pour l'aéronautique, l'automobile ou l'agro-alimentaire sont plus optimistes et donc plus nombreux à envisager une croissance de leurs investissements.
 - Ceux qui œuvrent pour le BTP sont les plus nombreux à prédire une baisse de leurs investissements (19 %).
 - A noter : seulement 29 % des entreprises ayant un parc machines âgé de plus de 20 ans prévoient une hausse de leurs investissements !
- Pour la trésorerie, la tendance est là aussi à la stagnation, phénomène qui s'accompagne d'une forte part d'entreprises (30,5 %) se déclarant dans l'incapacité de prévoir l'évolution de leur trésorerie sur cette période.
- Plus de 60 % des sous-traitants prévoient une stagnation de leur effectif (ce qui n'est pas forcément synonyme d'absence de recrutement en raison des départs à remplacer).
 - Plus d'1/3 de ceux qui travaillent pour l'automobile, l'aéronautique et l'agro-alimentaire tablent sur une hausse de leur effectif.
 - Ceux qui travaillent dans le BTP sont dans l'incertitude à ce sujet

Les perspectives à 5 ans des entreprises sous-traitantes



Pour vous accompagner

- Vous souhaitez reprendre ou transmettre une entreprise industrielle.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat vous proposent de bénéficier de leur réseau de transmission/reprise d'entreprises.

Transentreprise est un dispositif inter-régional qui intègre l'ensemble du processus d'aide à la transmission/reprise des entreprises. Ce réseau actif conseille et accompagne les cédants et les repreneurs et met à disposition un site portail national, diffusant plusieurs milliers d'offres d'entreprise.

- Pour en savoir plus : www.transentreprise.com

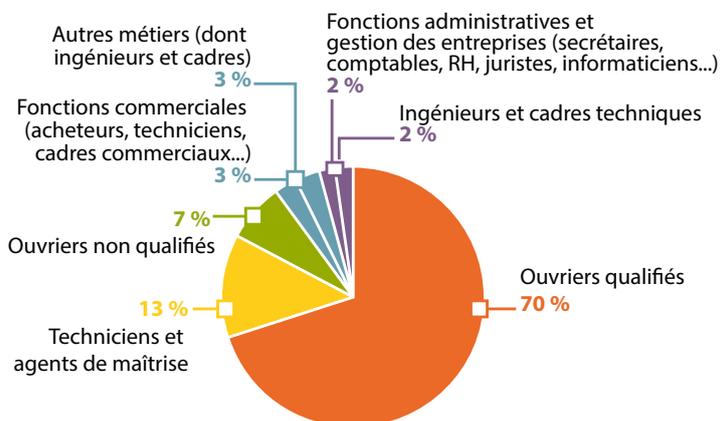
& dans l'artisanat...

- Les entreprises artisanales ont une perception favorable de l'avenir. Les réponses obtenues sur l'évolution du chiffre d'affaires, les investissements ou de trésorerie montrent des signaux positifs. Moins de 10 % des artisans interrogés estiment qu'ils vont rencontrer des difficultés dans les 5 prochaines années.
- 2/3 environ des entreprises artisanales estiment que leurs effectifs salariés vont rester stables au cours des cinq prochaines années (recrutement uniquement pour remplacer des départs en retraite ou des changements d'employeurs). En revanche, près d'1 entreprise sur 5 pense qu'elle va embaucher de nouveaux salariés au cours des prochaines années et ainsi augmenter ses effectifs.

Des besoins en recrutement d'ouvriers qualifiés

- 1/3 des sous-traitants ont exprimé des besoins en recrutement au cours des prochaines années.
 - Cela représente 447 projets de recrutements.
 - 44 % des sous-traitants dont le CA a augmenté en 2015 prévoient de recruter.
- 1/3 des projets de recrutement concerne les métiers des industries de process et un autre tiers concerne les métiers du travail des métaux (enlèvement ou formage).
 - A noter le faible volume de besoins de recrutement concernant les métiers de la maintenance, qui s'explique par le fort recours à l'externalisation pour cette activité.
- Près d'1/3 des recrutements envisagés se concentre dans les entreprises ayant pour principal marché l'aéronautique. Les sous-traitants de l'automobile (un quart des besoins) et de l'agro-alimentaire (10 %) sont les autres principaux recruteurs.
- 7 recrutements sur 10 concernent des ouvriers qualifiés soit plus de 300 projets d'embauche.
- Les besoins secondaires portent sur des techniciens et agents de maîtrise (13 %) et des ouvriers non qualifiés (7 %).
- Parmi les principaux métiers recherchés, plusieurs présentent déjà des phénomènes de tension sur le marché du travail. C'est notamment le cas pour les métiers d'ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal, les ouvriers qualifiés et techniciens de la mécanique ou encore les techniciens de maintenance.

Recrutements envisagés par les sous-traitants



Enquête BMO 2016 : principaux métiers recherchés

- L'enquête Besoin de Main d'Oeuvre (BMO), réalisée par Pôle Emploi, confirme les enseignements de l'enquête sous-traitance industrielle. Les besoins, à court terme, des employeurs de la région Centre-Val de Loire, se concentrent sur les ouvriers (qualifiés ou non) travaillant par enlèvement ou formage de métal.

TOP 10 des métiers recherchés à court terme en Centre-Val de Loire en 2016

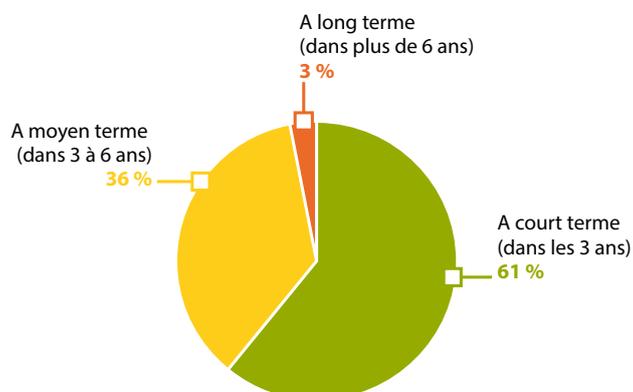
Rang	Métier	Nombre de recrutements envisagés
1	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	124
2	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal (moulistes, usineurs...)	93
3	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	58
4	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	52
5	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	52
6	Monteurs, ajusteurs, contrôleurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique	51
7	Commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	49
8	Ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques	41
9	Techniciens en mécanique et travail des métaux	40
10	Soudeurs	35

- Sur bmo.pole-emploi.org, retrouvez tous les résultats de l'enquête BMO et découvrez un outil dynamique vous permettant d'extraire vos propres données.

Des projets de recrutements centrés sur le court terme

- Près de 61 % des projets de recrutement concernent les 3 années à venir.
- Cette priorité donnée au court terme traduit, outre l'urgence, une visibilité réduite et imposera une adaptation rapide à l'emploi (d'où un besoin en formations courtes centrées sur la pratique).
- Seuls les sous-traitants de l'aéronautique et de l'agro-alimentaire se projettent sur des recrutements à long terme (au-delà de 6 ans).

Horizon des recrutements envisagés



Pour vous accompagner

- Vous souhaitez un accompagnement dans le recrutement de vos collaborateurs.

Pour une aide dans vos démarches de recrutement et de formation :

- Appelez le 0800 222 100, numéro régional d'information sur la formation et l'évolution professionnelle.

Pour diffuser vos offres, consulter la banque de CV, contacter des candidats, gérer vos recrutements en ligne :

- Rendez-vous sur www.pole-emploi.fr/region/centre-val-de-loire.

Pour affiner votre besoin, élaborer une grille d'entretien, pré-sélectionner et évaluer des candidats...

- Appelez Pôle Emploi au 3995 (service gratuit + prix appel) OU contactez votre conseiller en direct.

Pour trouver des compétences et recruter sans vous déplacer, participez au e-salon Pôle Emploi.

- Recevez des CV en ligne, sélectionnez et planifiez des entretiens par téléphone, visio-conférence ou chat grâce au site : salonenligne.pole-emploi.fr

- Vous souhaitez former un apprenti.

Les CCI du Centre-Val de Loire sont partenaires de la Région dans le cadre de son programme de structuration d'un réseau régional des développeurs de l'apprentissage et de l'alternance. Les conseillers CCI informent, mettent en relation les entreprises et leurs futurs apprentis et accompagnent les entreprises dans l'enregistrement de leurs contrats.

- Pour en savoir plus : contactez votre CCI.

- Vous souhaitez une aide pour former vos collaborateurs avant l'embauche ou pour trouver des collaborateurs qualifiés.

Pôle Emploi peut vous proposer des aides à la formation qui permettront au candidat sélectionné, d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper l'emploi proposé au sein de votre entreprise, grâce à une action de formation de 400 h maximum dans le cadre d'une AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement) ou d'une POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle).

- Pour en savoir plus : www.pole-emploi.fr rubrique Employeur - Aides au recrutements - les aides à la formation

Plus de 2 000 places de formation sont financées par la Région Centre-Val-de-Loire pour vous permettre de disposer de collaborateurs formés et qualifiés notamment dans l'industrie ou le bâtiment.

- Pour en savoir plus : l'ensemble de l'offre de formation en région, soit plus de 10 000 places de formation est disponible sur www.etoile.regioncentre.fr

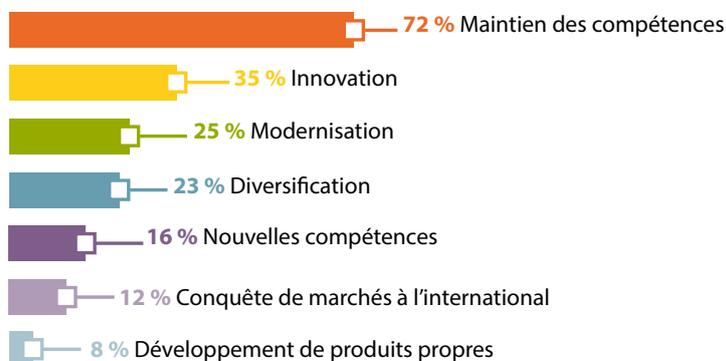
Le maintien des compétences comme enjeu principal

- Pour près des 3/4 des sous-traitants, l'enjeu majeur des années à venir réside dans le maintien des compétences.
 - Cette préoccupation fait écho aux besoins en recrutement exprimés par les sous-traitants, qui anticipent le départ de compétences clés au sein de leur entreprise et les difficultés pour les remplacer.
 - Cette tendance est encore plus affirmée chez les sous-traitants de l'automobile.
- Parmi les enjeux secondaires, la modernisation est évoquée par 1 sous-traitant sur 4 mais cette proportion s'élève à 1 sur 3 pour ceux qui opèrent dans le domaine de la santé, de l'agro-alimentaire et de l'automobile.
- L'importance moindre accordée à la modernisation par les sous-traitants de l'aéronautique est à mettre en corrélation avec l'état de leur parc-machines, plus récent que la moyenne.
- La diversification est elle aussi présente dans les esprits d'1 sous-traitant sur 4, et passe à 1 sur 3 pour ceux qui sont principalement positionnés sur le marché automobile et sur celui de la santé.
- L'enjeu des nouvelles compétences, très en deçà dans les réponses, concerne près de 30 % des sous-traitants de l'aéronautique et de la santé.
- L'export concerne 1/4 des sous-traitants de l'agro-alimentaire et de la santé, mais apparaît comme un enjeu moindre pour les autres.
- Enfin le développement de produits propres préoccupe principalement les sous-traitants de la santé et ceux de l'agro-alimentaire mais dans des proportions limitées (< 20 %).

& dans l'artisanat...

- Les préoccupations pour l'avenir des artisans sont très proches de celles observées pour l'ensemble des entreprises de la sous-traitance industrielle. Toutefois, il y a de 6 à 7 points d'écart sur les thématiques de l'innovation et de la conquête de marché à l'international. La taille réduite des entreprises artisanales joue manifestement un rôle dans ce taux de réponse plus faible.

Principaux enjeux pour les entreprises sous-traitantes



Pour vous accompagner

- Vous souhaitez mieux protéger vos innovations, comprendre et utiliser la propriété industrielle, intégrer la propriété intellectuelle au cœur de votre stratégie de croissance, l'INPI est à vos côtés à travers sa gamme de service : coaching INPI (Booster PI, Pass PI et MasterCalss PI)
 - Plus d'informations sur www.inpi.fr et auprès de la délégation Centre Val de Loire : centre@inpi.fr ou 08 20 21 02 11 (0,10 €/min + prix appel).

- Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire conseille les artisans dans le développement de leur entreprise. Pour répondre aux demandes de ces chefs d'entreprises, les CMA ont mis en place un programme d'actions portant sur l'innovation.

En amont, les conseillers détectent et sensibilisent les entreprises artisanales à l'innovation. Dans une deuxième phase, les entreprises peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour structurer leur projet. Enfin pour finaliser le projet, les conseillers se chargent d'identifier et de solliciter les différentes ressources qui peuvent être mobilisées : aides publiques et/ou financement participatif (crowdfunding).

- Pour en savoir plus : crma-centre.fr

- 867 sous-traitants correspondant à l'ensemble des établissements inscrits aux registres des métiers et/ou du commerce et des sociétés pour les codes APE retenus, ont été interrogés par téléphone en février 2016.

- 557 sous-traitants ont répondu soit un taux de réponse de 64,2 %.
- La répartition des répondants par rapport aux entreprises ciblées est conforme en termes de localisation (département), de taille d'entreprise et de code APE.

Codes APE retenus

Secteur	Activité	APE
Travail des métaux	Forge, estampage, matriçage, métallurgie des poudres	2550A
	Découpage, emboutissage	2550B
	Traitement et revêtement des métaux	2561Z
	Décolletage	2562A
	Mécanique industrielle	2562B
Boulonnerie, visserie, ressorts	Fabrication de boulons et vis	2594Z
	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	2593Z
Moules et modèles	Fabrication de moules et modèles	2573A
Fonderie	Fonderie de fonte	2451Z
	Fonderie d'acier	2452Z
	Fonderie de métaux légers	2453Z
	Fonderie d'autres métaux non ferreux	2454Z
Chaudronnerie	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	2521Z
	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	2529Z
	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	2530Z
Caoutchouc industriel et pièces techniques en matières plastiques	Fabrication et rechapage de pneumatiques	2211Z
	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	2219Z
	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques	2229A
Assemblage de cartes électroniques pour tiers	Fabrication de composants électroniques	2611Z
	Fabrication de cartes électroniques assemblées	2612Z

pour aller plus loin

- Dans le cadre des dossiers sectoriels prospectifs développés par l'Observatoire Régional Emploi Formation du GIP Alfa Centre-Val de Loire, un groupe de travail constitué de représentants de différentes institutions (UIMM, État, Région, Rectorat, Centréco, Chambres consulaires...) s'est réuni plusieurs fois en 2016 pour débattre et identifier les scénarios prospectifs spécifiques à la Mécanique et au Travail des Métaux ainsi que les impacts en termes d'évolution des métiers et des compétences.

Les résultats de ce travail ainsi que le diagnostic quantitatif du secteur (sur lequel s'appuie la démarche prospective) sont retranscrits dans le dossier sectoriel consultable et téléchargeable sur www.oriom-centre.org

à retenir

- 3/4 des sous-traitants sont spécialisés dans le travail des métaux.
- 1 sous-traitant sur 2 est une entreprise artisanale.
- 3 marchés principaux (aéronautique, automobile et agro-alimentaire) mais une clientèle diversifiée.
- 30 % des sous-traitants actifs à l'export (principalement en Union européenne).
- Un outil de production à moderniser (parc-machines âgé de 12,5 ans) dans une logique de compétition internationale.
- 35 % des sous-traitants ont vu leur CA augmenter en 2015.
- 37 % des sous-traitants sont optimistes pour la croissance du CA à 5 ans (proportion plus forte pour l'automobile, l'agro-alimentaire et la santé).
- Les sous-traitants misent sur la stabilité pour l'investissement et la trésorerie sur la même période.
- 1/3 des sous-traitants veulent recruter, à court terme (urgence et faible visibilité), principalement des ouvriers qualifiés pour industries de process et travail des métaux.
- Les sous-traitants de l'aéronautique et de l'automobile sont les premiers concernés par les besoins en recrutements.
- Le maintien des compétences est l'enjeu principal pour les années à venir.

& dans l'artisanat...

- La moitié des entreprises de la sous-traitance industrielle sont des entreprises artisanales. Bien que représentant un nombre conséquent de salariés et d'apprentis, ces entreprises ont une taille réduite et plutôt une clientèle départementale ou régionale. Les principales préoccupations des artisans sont de maintenir leurs savoir-faire, de développer leurs capacités d'innovation et de moderniser leurs outils de production.

pour vous accompagner

- Avec les-aides.fr, trouvez les aides mobilisables pour développer votre entreprise (recruter, exporter, s'agrandir, innover...).

Avec sa base de données mise à jour en temps réel, le site d'information des CCI sur les aides aux entreprises a été conçu pour donner une information générale (sur l'objet de l'aide, ses montants...) et orienter les entreprises vers les interlocuteurs appropriés.

les-aides.fr se positionne comme l'outil leader des dispositifs d'aides et de financement des entreprises.

- Pour en savoir plus : les-aides.fr

Contacts utiles

- Conseil régional Centre-Val de Loire
www.regioncentre-valde Loire.fr
- DIRECCTE Centre-Val de Loire
centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr
- CRMA Centre-Val de Loire
crma-centre.fr
- Centréco
www.centreco.regioncentre.fr
- GIP Alfa Centre-Val de Loire
www.alfacentre.org
- UIMM Centre-Val de Loire
www.uimm-regioncentre.com
- CCI Centre-Val de Loire
www.centre.cci.fr
- Pôle Emploi Centre-Val de Loire
www.pole-emploi.fr